

placement du théâtre actuel et de la place de la Comédie, un corps de logis complet et aussi élevé que les ailes latérales devait réunir les deux pavillons. La construction de ce corps de logis, destiné à renfermer au premier étage le dépôt des armes et des munitions, n'a jamais eu lieu, et il a été remplacé par les trois arcades supportant une terrasse que nous voyons aujourd'hui. Seulement, ces arcades n'ont été bâties que longtemps après tout le reste de l'édifice, et nous sommes porté à croire que la difficulté de fermer sur ce point un édifice dont la cour basse aurait manqué d'air, avait laissé la question non résolue jusqu'au moment où Mansard fut appelé à diriger les travaux de la façade sur la place des Terreaux. Ce fut lui, en effet, qui présida à la construction de ces arcades, et quoique nous les ayons trouvées tellement altérées qu'il a fallu les reconstruire en entier et depuis leur base, nous savons qu'elles avaient déjà été restaurées une première fois, en 1764.

Mais la suppression de ce corps de logis, prévu, non sans quelque raison, dans les plans primitifs, pour établir une communication à couvert entre les deux ailes, n'a pas été la seule modification introduite dès l'origine.

L'hémicycle qui sépare les deux cours n'avait pas la forme qui lui a été donnée depuis : d'abord galerie droite dans le plan manuscrit, il présente, dans celui qui est gravé, beaucoup plus de rapports avec ce que nous voyons maintenant.

Tel qu'il est, cet hémicycle, qui est une création fort heureuse comme décoration, est formé d'une galerie portée sur trois arcades alternées de niches dans lesquelles se trouvaient quatre statues de dieux